

**Allocution de madame la SG à la réunion sur la réforme de la loi sur le  
Trafic illicite des migrants**

Je voudrai tout d'abord, au nom du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, vous souhaiter la bienvenue et vous transmettre les salutations de monsieur le Ministre qui aurait bien voulu être parmi nous ce matin mais qui pour des raisons de calendrier n'a pas pu prendre part à la rencontre.

Je tiens également à vous remercier pour vos efforts en faveur de la promotion et de la protection des droits de l'homme.

Notre pays a adopté le 26 mai 2015 la loi relative au Trafic illicite des migrants. Cette loi a pour objet de :

- Prévenir et combattre le trafic illicite des migrants ;
- Protéger les droits des migrants objets de trafic illicite;
- Promouvoir et faciliter la coopération nationale et internationale en vue de prévenir et de combattre le trafic illicite de migrant sous toutes ces formes.

Cependant, suite à la visite du rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants au Niger en octobre 2018, il s'est avéré que cette loi comporte quelques insuffisances. En effet, la loi a été jugé plus répressive que protectrice des droits des migrants rendant ainsi ces derniers plus vulnérables. A cela s'ajoute le fait que le Niger a ratifié la convention des Nations Unies sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs famille qui demande aux Etats de promouvoir leur droits en leur accordant plus de facilité et de protection.

Au vue de tout cela, il s'est avéré nécessaire voire urgent de revoir la loi 2015-36 relative au trafic illicite des migrants en vue de la rendre conforme aux normes et standards internationaux notamment ceux ratifiés par le Niger.

C'est pourquoi nous saluons votre initiative qui consiste à nous aider dans cette réforme qui nous permettra au final de disposer d'une loi de qualité à même de mieux assurer la protection des droits des migrants, et de permettre au Niger d'être conforme aux normes et standards internationaux en la matière.

Je tiens une fois de plus à vous remercier pour la bonne collaboration avec nos services et vos efforts en faveur de la promotion et protection des droits de l'homme en général et ceux des migrants en particulier.